

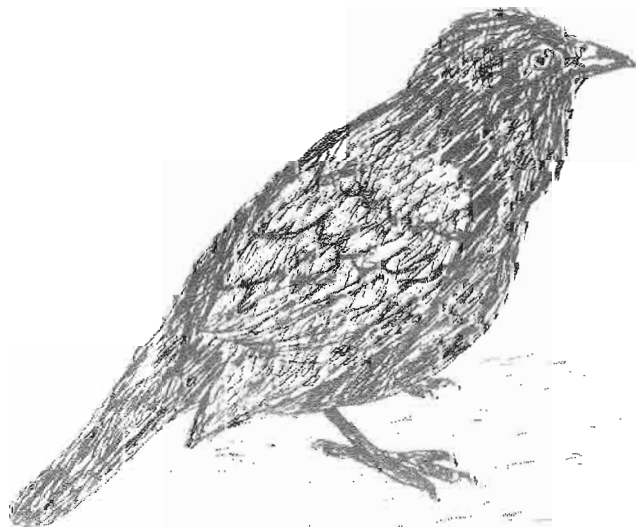
**SOCIETE CALEDONIENNE
D'ORNITHOLOGIE**

**ANNEE DU GOBE - MOUCHE
à large bec**



ET

DU



**MERLE NOIR
(stourne)**

REVUE D'ORNITHOLOGIE N° 5 ANNÉE 1973

EDITORIAL

Dans le n° 4 de notre bulletin, je vous ai parlé du passage de Monsieur M. MILFORD, biologiste Américain qui venait en Calédonie étudier le chant du Cagou. Devant les travaux réalisés par la Société sur ce sujet il a proposé l'aide et l'appui de son Université pour mener en commun une étude très spécialisée sur les chants du cagou. Déjà du matériel nous est parvenu des U.S.A. et nous en attendons d'autre. Cette étude dans sa forme sera une première mondiale.

Pour entreprendre ce travail nous avons besoin de votre aide, non pas morale, mais aide physique. Il s'agit simplement d'enregistrer, ce qui ne nécessite aucune contrainte rigoureuse.

Que ceux qui sont intéressés se fasse connaître, le travail est simple !!!

Nous avons, hélas, pour cette année déjà perdu des informations précieuses. Chaque semaine, depuis la route qui borde le Parc nous procédons à un enregistrement des cagous du jardin zoologique.

En mai et juin des oeufs ont été pondus, puis couvés et des petits sont éclos au parc à cagous.

Mais comme les Eaux et Forêts nous ont fait un barrage à l'information, nous avons appris cela que lorsque le premier poussin avait 1 mois.

Or lors de mes enregistrements j'avais constaté des variations importantes dans les chants, et même des absences de chant... Hélas comme l'étude n'était pas commencée, je n'ai pas conservé toutes les bandes. Finalement quand nous avons appris la présence des poussins, il était trop tard !!!.

Nous devons donc particulièrement remercier les Eaux et Forêts de leur étroite collaboration, ainsi que la direction du parc.

Par contre, nos amis journalistes, nous ont eux tenu au courant des péripécies et des tribulations de nos cagous.

.../...

A l'heure actuelle, où la Société fait un grand pas pour améliorer la connaissance Biologique du cagou nous constatons qu'un quarteron d'individus vexés de n'avoir pas à revendiquer l'origine de ce travail, organise et maintient un barrage et une presse diffamatoire à l'encontre de notre Société.

Ce trimestre fertile en rebondissements a mis à jour de nombreux faux problèmes. Le tout premier est celui dont nous avons débattu à notre dernière Assemblée générale, et qui concernait l'un de nos ex-président. Lequel n'ayant répondu à aucunes des questions que nous lui posions par courrier a compris qu'il était préférable de demander sa démission. De fait et jusqu'à la décision finale de notre prochaine Assemblée, Monsieur Jacques BEGAUD, ne fait plus partie de notre Société.

La France Australe du 26 juillet, dans un article de Monsieur SINTES est écrit " l'air de la complainte au Scandale " avec des paroles qui pour difficiles à comprendre qui sont non seulement fausses mais encore diffamatoires, seulement elles ont l'avantage d'être signées à travers les lignes, car pour ceux qui connaissent l'affaire et qui ont reconnu "le souffleur " de l'article, il ne subsiste plus aucun doute sur sa personnalité profonde et véritable. La Société par son bureau, n'a pas jugé utile de répondre car elle ne se sentait pas touchée, elle a pourtant préparé une réplique pour user de son droit de réponse. Toutefois nous ne l'avons pas publiée.

Cette réponse disait en bref, que ce tapage n'était rien moins que destiné, en attribuant d'office tous les malheurs à notre Société, de masquer au public les véritables auteurs des fautes. Cette réponse reflète notre intime et profonde conviction, devant les éléments d'enquête que nous connaissons.

Mais si la jalousie et la cupidité ont largement inspiré certain, il est d'autres choses que vous devez savoir... La Direction du Parc en personne (paraît-il) a tourné un film 16m/m dans l'enceinte du parc à kagous, et ce film a été présenté à un groupe qui s'appelle : " Les amis du parc "!!!. Voici une Association qui vient de se créer et qui ne veut rien moins que défaire la S.C.G. de ses droits sur le parc à kagous.

.../...

Nombreuses sont les personnes " amis des amis "qui grenouillent autour des travaux de la Société pour en tirer un profit personnel. La Société n'est pas convaincue que ce soit un bon procédé, car une roue est faite pour tourner. Notre ancien président qui a quitté le bureau cette année a aussi emporté avec lui les clefs d'accès à ce parc à kagous, et il n'en faut pas moins pour supposer certaines choses.

Dernièrement les Eaux et Forêts ont fait remettre à notre Société un cagou. Nous l'avons refusé. Pourquoi ? Et bien parce que nous ne voulons pas, un cagou, pour le plaisir d'en détenir un, nous avons demandé le n° 60 pour une raison précise concernant nos travaux, c'est tout. Cet oiseau n° 57 appartient à la collection publique du parc, et lorsque l'animal nous est parvenu le Directeur du parc nous a dit qu'il venait de chez Monsieur BEGAUD. Or cet oiseau n'aurait jamais du quitter l'enceinte du parc. Et Monsieur BEGAUD lassé de l'avoir (?) l'a rendu aux Eaux et Forêts qui n'ont rien trouvé de mieux que de nous le proposer. On ramène du cagou au parc comme du vulgaire poulet. Moralité, si vous voulez un Oiseau vous pouvez aller l'emprunter au parc, car en ce moment ils sont encombrés entre les anciennes collections qu'ils ne parviennent plus à nourrir et à loger, et celles qui viennent de rentrer, on ne sait plus quoi faire, alors on veut se débarrasser de Pélicans de canards (le tout éjointé). Profitez-en le parc " brade " à bas prix, il suffit d'aller les chercher.

La belle réponse du parc : " on ne peut plus garder les Pélicans, car ils mangent trop " Mais malgré tout lorsque 3 pélicans (suffisant) y été, il en a été encore accepté 2, qui ussent aussi bien pu être remis immédiatement en liberté.

Finalement nous constatons une grave carence au niveau des Eaux et Forêts. Car il ne faut pas oublier que les agents techniques du parc relèvent des agents des Eaux et Forêts. Le parc n'est pas un état dans l'état. Pourtant il semble que les Eaux et Forêts n'est pas la possibilité de contrôler ces agents !!! Comment se peut-il qu'un chef de service se laisse dépasser par ses subordonnés au point de ne pas savoir ce qu'ils font. Peut-être est-ce mieux ainsi de pouvoir se réfugier dans l'ignorance.

Mais passons à l'examen des vrais problèmes. Nous avons pu grâce à un pur coup de chance découvrir non pas 1 mais 2 nids de cagou en forêt. (Voir note ci-après).

L'opération " Projection dans les écoles " qui a reçu l'approbation du Vice Rectorat, a été sanctionnée par un éclatant succès.

Ce n'est pas moins de 45 écoles de Nouméa et de Brousse qui ont demandé à bénéficier de cette action. Il est ressorti des discussions avec les Directeurs ou les instituteurs que les documents relatifs aux Oiseaux locaux, seraient très recherchés pour l'éducation scientifique et la sensibilisation des enfants.

Notre Société doit donc s'attacher à produire ce type de documentation.

Mais, qui veut s'en occuper ?

Nous avons à l'heure actuelle suffisamment de documents de bonne qualité pour répondre à ce désir.

Nous vous rappelons que les cotisations sont payables au Trésorier à l'adresse de la S.C.O. B.P. 3135 ou au compte CCP n° 065 à Nouméa ou encore à la B.N.P. n° 139.227.107.

Merci de votre compréhension et de votre confiance. Car aujourd'hui plus que jamais les Sociétaires doivent affirmer leur soutien dans l'action et ne pas se laisser influencer par de fausses informations et des déclarations intempestives.

NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LE CYCLE BIOLOGIQUE

Et Nouvelles Connaissances au 10.07.1978 par J.N.NEYROLLES
(membre de la S.C.O.)

Les réussites enregistrées cette année (1978) au parc à kagou démontrant que, si ici les conditions sont celles de la semi captivité (enclos de 900 m² sous couvert forestier), ces observations peuvent être une transition entre celles de forêt et celles de captivité pure. Mais elles sont dues à un couple qui connaît la captivité de longue date et peut avoir modifié sensiblement son comportement. Toutefois, elles sont très intéressantes à connaître.

Première quinzaine de janvier, le couple du Sud pond 1 oeuf : le pullus éclot environ à mi-février (nous ne connaissons pas les dates exactes). Les parents l'élèvent et au cours de son 4ème mois, ils pondent un nouvel oeuf qui éclot fin juin (à la date du 6 juillet 78, le pullus a environ 10 jours, ce qui porte l'éclosion au 26-27 juin et la ponte au 22-23 mai environ). Par ce fait apparaissent 2 remarques :

1) Le cycle primaire se situe bien en mai-juin car le couple du Nord a, lui aussi, pondu courant juin (vers fin juin). Ce couple Nord est captif depuis 1 an $\frac{1}{2}$.

2) Si un couple pond au cycle quaternaire jusqu'à décembre et même janvier, comme c'est ici le cas, cela ne semble pas les décaler puisqu'ils reprennent effectivement leur cycle " VAI " (primaire) à l'époque normale mi-juin.

En conséquence, les agissements du couple LEVAN'NGON (voir bulletin n° 4) peuvent être tributaires de la petitesse de l'enclos 200 m² qui perturbe ainsi considérablement la reprise de la ponte.

Ici vient se placer alors, avec justesse, cette observation faite en forêt par un chasseur qui affirmait avoir vu 4 kagous ensemble, dont 1 très jeune. On peut supposer qu'il y avait donc 2 adultes (parents) avec 1 jeune plus ou moins proche de MATURÉ et du cycle de remplacement, et le jeune du cycle " VAI ", les dates correspondent.

En conclusion, il semble maintenant presque acquis qu'il n'existe pas de cycle " DECALE " tout au moins en captivité dont le facteur déterminant serait la présence d'un jeune du cycle quaternaire précédent, et par conséquent, le cycle général se règle sur 12 mois et ne semble pas subir d'influence de cet ordre tel qu'il ressortait de l'une des 2 hypothèses formulées. Toutefois, selon les observations que j'ai en main, il ne convient pas de rejeter définitivement cette dernière hypothèse pour ce qui est des comportements " IN NATURA ".

Mis à jour au 10.07.1978.

A Nouméa

DERNIERE :

Un nouvel oeuf a été découvert (ou pondu) le 17 ou 18 août 1978 au parc Sud, donc le 3 ème oeuf cette année, dont 2 éclots (1 poussin mort) et 1 encore en vie. Toutefois, nous avons constaté que les abords du nid avaient été dégarnis de la végétation basse qui devait gêner un photographe.

NOTES AU SUJET DE 2 NIDS

DE KAGOU EN FORÊT. (Par J.N. NEYROLLES)

C'est le 30 juillet au cours d'une partie de chasse que fut découvert le premier nid.

Je me suis rendu sur les lieux le 2 août et à ma grande surprise, j'ai pu assister à la construction du nid. Les deux oiseaux étaient là. Je n'ai pas pu très bien observer la technique de mise en place des matériaux car la végétation ne s'y prêtait pas. Mais le ramassage, le choix des matériaux, leur transport et divers comportements de cette période encore inconnue ont été surpris.

Mais il semble que le nid existait déjà, il pourrait donc s'agir que d'un réaménagement.

Le 5 août l'oeuf était en place. L'éclosion a eu lieu dans la soirée du 5 au 6 septembre. Le petit se porte bien au 10 septembre. Nos observations sont les premières en forêt car en 1976 nous n'avions pu intervenir que vers le 5 ème jour après la naissance.

Mais au cours d'un guet d'observation le 19 août, j'ai pu entendre d'autres cris de kagous typiques de cette période du cycle (nidification) j'ai donc cherché et trouvé à 150 m environ du 1er nid un second nid avec l'oeuf déjà en place. Le petit était né le 6 septembre et semblait âgé de 8 jours environ. Age déterminé par la coloration du 3 ème doigt de la patte et du sommet du bec (voir rapport général à paraître).

Le prochain Bulletin vous donnera de plus amples informations.

Le 10.09.1978.

LA POULE D'EAU CALEDONIENNE

(*Gallinula tenebrosa* ssp) par Francis HANNECAÏT

En 1971 au cours d'un déplacement sur la côte Est de la Nouvelle Calédonie, région de Poindimié, l'occasion m'était donnée d'observer un oiseau tué par un chasseur. Ce spécimen était une *Gallinula* ou poule d'eau (ne pas confondre avec la poule sultane - *Porphyrio porphyrio*). Ayant depuis cette époque fait des recherches dans différentes régions marécageuses tel que Bourail, l'embouchure du Diahot où les marais couvrent une importante superficie, cet oiseau restait introuvable.

Je me suis dirigé vers des marais de moindre surface où les observations sont plus aisées; et au mois de décembre 1976 je découvrais successivement plusieurs colonies, dont deux dans la région de Nouméa, colonies assez restreintes (15 à 20 spécimens) 17 observées la première fois, 11 pour la seconde . Observations rendues difficiles par l'exubérance des juncs à feuilles en lamelles, larges de 2 à 2,50 m de haut, ou juncs tubulaires qui forment des îlots, rendant l'approche des pièces d'eau difficile et demandant souvent plusieurs heures pour que le calme revienne.

La *Gallinula* étant très craintive, au moindre bruit ou mouvement elle disparaît sous la végétation ou existe une multitude de tunnels végétales. Son déplacement s'effectue avec mille précautions, un mouvement permanent de la queue, hochement de tête fréquent (souvent ponctué de cris à peine audibles). L'oiseau ayant le bec fermé et gonflant légèrement sa gorge. *Gallinula* semble toujours aux aguets, son plumage est brun, plus sombre sur le dos; les parties inférieures (ventre en particulier) portent des traces de gris foncé, couverture sous-caudale blanche très visible quand l'oiseau nage la queue légèrement relevée, une fine raie blanche courte sur le bord inférieur de l'aile (perceptible chez l'adulte) ailes ouvertes. Un magnifique bec à cimeter rouge (ou plaque frontale) et pointe jaune, pattes rouges, noirâtres aux articulations, jarrettières jaunes et rouges, yeux marrons (l'oiseau émet des cris brefs et perçants lorsqu'il se trouve dans la végétation ou si un intrus se présente) sa taille est en moyenne de 38 cm pour un poids de 500 grs. Les juvéniles sont de teintes grisâtres, le bec gris verdâtre, légère coloration jaune à la base, plaque frontale à peine marquée et noirâtre, pattes grises jaunâtres. Ne s'éloignant guère du couvert c'est pourtant un excellent nageur, il n'est pas rare de le voir plonger et ressortir plusieurs mètres plus loin avec aisance. Son vol est plutôt lent, il ne s'élève pas très haut, court plus facilement à la surface de l'eau qui lui sert d'appui et disparaît dans la végétation.

Sa période de nidification se situe au mois de janvier, le nid est construit soit en hauteur sur les juncs, ou sur des monticules de terre entourés d'eau, faits de branchages et de feuilles de juncs, d'environ 20 cm d'épaisseur et de 40 cm de diamètre.

.../...

La femelle pond environ 5 à 8 oeufs beiges tachetés de marron, les poussins quittent le nid quelques jours après leur naissance sachant plonger et nager. Durant la période de nidification le mâle est très agressif, tout intrus qui pénètre sur son territoire est agressé sans ménagement, il se rue littéralement sur l'adversaire le bousculant, le bec grand ouvert en poussant des cris. J'ai vu des canards à sourcils (*Anas superciliosa*) se retirer précipitamment, ainsi que cormoran (*Phalacrocorax melanoleucus*) ou héron à face blanche (*Ardea novae-hollandiae*) pourtant bien supérieurs par leurs tailles, battrent lamentablement en retraite.

Je n'ai pu suivre le nourrissage des jeunes, mais l'analyse de plusieurs contenus stomacaux d'adultes a révélé une alimentation en majorité d'herbes (base des joncs, mousses) petits escargots aquatiques, cailloux, poissons, (*Labistes reticulatus*) ou plus simplement poissons millions.

L'année 1979 nous permettra de compléter ces observations en particulier sur le nourrissage des poussins et les parades nuptiales.

La poule d'eau calédonienne n'était signalée sur le territoire par aucun livre, son identification est en partie commencée *Gallinula tenebrosa*...? par le muséum de Paris (3 avril 1978) et se continue actuellement au muséum de Londres.

S O M M A I R E

	Page
- EDITORIAL	1.2.3.4.
- Notes complémentaires sur le Cycle Biologique du Cagou (par J.N. NEYROLLES)	5.6.
- Note sur la découverte de 2 nids de Cagous en forêt (par J.N. NEYROLLES.	7.
- Découverte d'une nouvelle espèce d'oiseaux en Nouvelle Calédonie (par F. HANNECAERT)	8.9.